

## BÉRENGER SAUNIÈRE ... FAUX FRÈRE !

Le 28 avril 2007, voilà bientôt vingt ans, une information incroyable, délivrée lors de l'assemblée générale de l'association « Terre de Rhedae », venait ébranler les convictions des chercheurs et spécialistes de l'affaire des Deux Rennes.

Et quelle information ! Elle apprenait à l'auditoire médusé, et par la suite à l'ensemble de la communauté des chercheurs, que...**l'Abbé Bérenger Saunière aurait-été Franc-Maçon.**

C'est du moins ce que l'on en déduisait suite au coup de théâtre qui venait de se produire, la présentation, en exclusivité, d'un superbe **sautoir maçonnique** venant d'être retrouvé, précisait-on, « *dans une malle appartenant à Bérenger Saunière* ».

Le choc fut rude et difficile à encaisser pour la majorité des chercheurs. Ce genre d'allégation avait, certes, été évoquée par Gérard de Sède et Daniel Dugès par le passé, mais il faut bien reconnaître que la théorie était peu crédible et ne relevait que du « coup journalistique », voire de la belle histoire. De fait, peu d'aficionados de l'affaire avaient suivi cette piste.

Pourtant, ce 28 avril 2007, l'objet présenté était réel, tangible et bien constitutif d'un « décor maçonnique ». Ce type d'ornement, trouvé dans les affaires personnelles de Berenger Saunière, avait de quoi désarçonner les chercheurs les plus chevronnés. Une vieille question revint alors dans les esprits... et si Gérard de Sède avait-eu raison ?

Une fois cette « révélation » assimilée, de nouvelles hypothèses furent envisagées et des théories revues à la hâte, ce qui prouve bien, soit-dit en passant, que la faculté d'adaptation des passionnés de cette énigme est sans limite et leur réactivité à toute épreuve.

Puis, le temps fit son œuvre, et, après plusieurs études et articles forts bien documentés, l'affaire retomba tel un gros soufflé indigeste. Il faut dire que l'information, pour extraordinaire qu'elle ait pu paraître au début, n'était guère crédible sur le long terme et que les passionnés de l'énigme des Deux Rennes avaient bien d'autres hypothèses, un peu moins hasardeuses, à échafauder.

Je voudrais apporter, aujourd'hui, une petite contribution à cette drôle d'histoire en partageant les informations que j'ai pu glaner quant à l'origine et au déroulé de ce qui s'avéra être une mystification bellement menée. L'ensemble des renseignements que je vais développer dans cette étude provient d'une source autorisée et fiable, puisque je le tiens de la personne qui organisa la supercherie, une dame nommée **Josette Barthe** qui était la petite-cousine de Bérenger Saunière et qui avait passé une partie de sa jeunesse à Rennes-le-Château.

Pour commencer, remontons dans le temps à hauteur de deux siècles, et rejoignons la haute vallée de l'Aude. Un certain Pierre, aux alentours de 1820, avait construit, brique après brique, sa maison en plein centre de la ville de Couiza. Ce brave homme voulait une belle bâtisse où il aurait plaisir à habiter et à élever ses enfants, car il avait eu une existence fort mouvementée et n'aspirait plus qu'à vivre tranquillement dans le pays de ses ancêtres après avoir longtemps parcouru l'Europe dans tous les sens, au service de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

Dix années de service, à participer en première ligne à toutes les guerres qui ont marqué et ensanglanté cette période de notre histoire, avaient usé et fatigué notre homme. Un jour, n'y tenant plus, il décida donc de désertier et, muni de faux documents de route qu'il s'était confectionné, il revint chez les siens, dans ce nouveau département joliment nommé « Aude », afin de fuir les horreurs qui avaient constitué son quotidien depuis tant d'années.

Cela ne pouvait durer ; les Gendarmes de sa Majesté Napoléon 1<sup>er</sup> avaient un réseau d'indicateurs particulièrement efficace. Pierre fut finalement reconnu comme désertier, puis arrêté.

Il fut condamné à « courir la bouline », un joyeux châtiment de la Marine Impériale qui consistait à faire passer le prévenu entre une double rangée d'hommes armés de bâtons, lesquels frappaient le malheureux à bras raccourcis lorsqu'il passait à leur hauteur dans cette impitoyable « haie d'honneur ».

Le désertier reçut ce jour-là, outre une triple volée de coups de gourdins qui le laissèrent à moitié assommé, le surnom de « Très boulines » puisqu'il avait eu droit à une « triple ration » de cette punition. Ce sobriquet, devenu avec le temps « Tribouline », le suivit tout le reste de son existence qui se termina, heureusement pour lui, plus agréablement qu'elle n'avait commencée. Il mourut, entouré des siens, dans sa grande maison de Couiza située sur ce qui est, aujourd'hui, la place Sainte Anne.

Son petit-fils, **Abel Barthe**, hérita de la demeure, et c'est bien cet homme-là qui nous intéresse au premier chef, car c'est de son curieux ornement vestimentaire dont il va s'agir maintenant.

Abel Barthe était né en 1863. Propriétaire-viticulteur à Couiza, il possédait un grand nombre de vignes sur les bords de la Sals ainsi qu'à Montazels. C'était un homme assez rigoureux qui connaissait et appréciait, semble-t-il, le curé de Rennes-le-Château, bien qu'il ne le côtoya pas aussi assidûment qu'un autre de ses parents, prénommé Achille, maquignon de son état.

Abel était Franc-Maçon, membre du Grand Orient de France et fréquentait vraisemblablement la Loge de Quillan dont le titre distinctif était « *La Sincère Amitié* », car il n'y avait pas d'Atelier relevant de cette obédience dans un périmètre plus proche de son domicile.

J'emploie le mot « vraisemblablement » car je n'ai pu obtenir de renseignements précis quant au « cursus maçonnique » d'Abel auprès des archives du Grand Orient de France. Le « fonds maçonnique », volé par les nazis après la mise à sac des Loges entre 1940 et 1944, fut récupéré par les Soviétiques après la victoire des Alliés. Restitué en 2001 par la Russie, il est toujours en cours d'étude et de classement par les deux principales obédiences françaises qui avaient été spoliées en 1940, le Grand Orient de France et la Grande Loge de France.

Je conseille vivement aux amateurs de la thématique « Rennes-le-Château/Franc-Maçonnerie » de consulter l'excellente étude de Marc Rambiel intitulée « *La Franc-Maçonnerie et l'énigme de Rennes. Fiction ou réalité ?* » parue sur ce même site ainsi que dans le numéro IX des Cahiers de R.L.C (pages 35 à 43).

À la mort d'Abel Barthe, en 1942, son fils Achille, marié avec Adrienne Camredon, une petite-cousine de l'abbé Béranger Saunière, décida de brûler l'ensemble des documents et objets maçonniques lui ayant appartenu. L'époque n'était guère favorable à la conservation de ce genre de reliques et, vraisemblablement, les descendants du viticulteur audois ne partageaient pas ses options et engagements philosophiques.

En 2007, la grande maison de la place Sainte Anne fut mise en vente. Les héritiers ne venaient plus à Couiza depuis longtemps et l'entretien de la vaste demeure devenait très problématique pour les deux petites filles d'Abel, âgées respectivement à l'époque de 86 et 81 ans. Nous l'avons compris, **Josette Barthe** était l'une d'entre elles.

Avant que la vente n'ait lieu, Josette décida de faire une dernière visite de la demeure ancestrale où elle avait passé une partie de sa jeunesse.

Dans le grenier, elle ouvrit le tiroir d'un bahut de style Louis XV et y découvrit, avec stupeur et ravissement, une drôle d'étole de couleur bleue, brodée de branches d'acacia et ornée d'un triangle d'or supportant la lettre G. Fine mouche et fort érudite, elle identifia immédiatement ce qu'il est convenu d'appeler « un décor maçonnique ».



*Photo Christian ATTARD*

De fait, il s'agit bien d'un « sautoir » de Vénérable Maître, c'est-à-dire de l'ornement vestimentaire arboré par le Frère, régulièrement élu pour un an, afin de diriger les travaux d'un Atelier Maçonnique. Normalement, un « bijou », constitué d'une équerre dorée, devait se trouver à l'extrémité de ce sautoir. Il fut sans doute perdu, ou peut-être vendu avec d'autres insignes symboliques du même genre à un bijoutier de l'Hérault, si l'on s'en tient à certaines indiscretions.

Josette venait de retrouver la seule trace de l'activité secrète de son grand-père ayant échappée à l'autodafé familial. Cette trouvaille lui inspira alors, Dieu sait pourquoi, l'envie de faire une farce à l'ensemble de la communauté des chercheurs se penchant, depuis des dizaines d'années, sur l'histoire du trésor de Rennes-le-Château.

Cette histoire, elle ne la connaissait que trop puisque, ainsi que je l'ai déjà indiqué, Josette était la petite-cousine de l'abbé Bérenger Saunière, sa propre grand-mère, Claire Saunière, étant la cousine germaine du curé de Rennes-le-Château.

Adolescente, puis jeune-fille, elle avait pour habitude dans les années 1940-1950, avec l'autorisation de Marie Dénarnaud dont elle était très proche, d'aller régulièrement étudier dans la Tour Magdala, un endroit qu'elle appelait « le bureau du curé ». La grande bibliothèque bien garnie de l'abbé lui était d'une aide précieuse, et elle pouvait facilement arriver à bout de ses devoirs en « piochant » dans l'abondante documentation qu'elle avait à disposition. Sa réussite scolaire fut vraisemblablement facilitée par le « fonds Saunière » auquel elle empruntera, il faut bien le dire, quelques spécimens.

La suite... vous la devinez. Josette présenta un beau jour de 2007 le sautoir à Antoine Captier en lui indiquant qu'elle avait trouvé l'objet, quelques années auparavant, dans une malle contenant les affaires personnelles de l'abbé, dans la Tour Magdala. Elle venait de retrouver l'ornement vestimentaire et se proposait, tout naturellement, de leur céder.

C'était là le « scoop du siècle » et, en toute évidence, les époux Captier ne purent que croire sur parole celle qui venait de découvrir un élément nouveau dans l'affaire déjà bien embrouillée des Deux Rennes.

Parente de l'abbé, proche de Mademoiselle Marie et visiteuse assidue, durant de nombreuses années, du bureau du prêtre où elle avait eu tout loisir de fouiller et chercher, l'histoire de Josette était donc totalement crédible, reconnaissons-le. En totale confiance, Antoine et Claire Captier tombèrent dans le panneau... qui donc ne les aurait pas suivis dans une aventure pareille ?

Pour qui n'est pas au fait de la Franc-Maçonnerie, qu'un « décor » relevant de l'obédience du Grand-Orient soit trouvé dans les affaires d'un prêtre Royaliste ne posait pas d'interrogations métaphysiques particulières.

Comme l'indique, à juste titre, Marc Rambiel dans l'article que j'ai cité précédemment : *« Avant toute chose, replaçons les faits dans leur contexte. La période durant laquelle se situe l'aventure de l'abbé Saunière est la moins propice à l'éventualité d'une appartenance de l'abbé à la Maçonnerie. Le Grand Orient qui n'a plus de maçonnerie que le nom (la situation est la même de nos jours...) est devenu une machine de guerre antireligieuse et, sur le plan politique, le bras armé de la gauche radicale et anticléricale. Comment imaginer dans un pareil climat de haine contre l'Église un ecclésiastique entrer en Maçonnerie ? »*.

Cette analyse claire, juste et pertinente émane d'un chercheur connaissant parfaitement la Franc-Maçonnerie. Ainsi, elle tord le cou à ce serpent de mer récurrent, exhibé par des chercheurs peu au fait des subtilités de la « chose maçonnique », qui voudrait que Bérenger Saunière et d'autres prêtres de la Haute-Vallée aient appartenu à un « cénacle occulte » d'obédience légitimiste... voire au courant Rose+Croix. Certes, tout cela est fort sympathique, forcément attrayant et tellement romanesque ... mais relève d'une totale escroquerie intellectuelle que tous les bons connaisseurs de la Franc-Maçonnerie des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ont définitivement évacuée dans le dépotoir des fantasmagories.

Antoine et Claire Captier, dont nous connaissons tous la gentillesse, la probité et l'honnêteté, n'étaient manifestement pas avertis de ces « subtilités initiatiques », et ils se firent joliment duper par la parente de l'abbé. Une multitude de chercheurs les suivit, têtes baissées.

La blague prit de l'ampleur et généra une grosse production d'études, d'hypothèses et théories aussi alambiquées les unes que les autres. « On ne prête qu'aux riches » affirme le dicton, l'affaire de Rennes-le-Château n'était plus à une extravagance près.

Lorsque j'ai expliqué à Josette toute l'importance qu'avait pris sa petite farce et les conséquences que cela avait par la suite entraîné, elle fut surprise et amusée. Non ! Elle ne se serait jamais doutée qu'une telle publicité puisse être donnée à une information qu'elle jugeait anodine. Non ! Elle ne regrettait pas le moins du monde d'avoir inventé une telle fable... mieux que cela, la large divulgation de la fausse nouvelle la remplissait d'aise.

À 91 ans, la vieille dame possédait toujours une espièglerie et une malice de petite fille. Elle conserva sa mémoire intacte et se montra jusqu'au bout très psychologue et perspicace, quant au petit monde des chercheurs.

Pour preuve, je terminerai mon propos en indiquant que, lorsque je lui demandais l'autorisation de rédiger un petit article relatif à « l'affaire du sautoir », afin de clarifier les choses une fois pour toutes, elle m'a alors dit la chose suivante : « *Mon pauvre... vous pouvez toujours raconter tout ce que je vous ai dit, et donner tous les détails possibles... vous verrez bien qu'ils ne vous croiront jamais, vous diront que je suis une menteuse et que j'ai tout inventé. Vous pensez bien, une histoire comme celle-là... ils sont trop heureux d'y croire* ».

Josette Barthe est décédée le 10 février 2020 à Toulouse. Je n'étais pas toujours d'accord avec cette drôle de dame mais, sur ce point précis, je n'ai pu que lui donner raison.

***François LANGE - Finis Terrae, avril 2017  
article complété et actualisé en avril 2026***

• *P.S : Un grand merci à Patrick Mensior pour son concours appréciable dans l'élaboration de cette étude.*